

SÉANCE DU 26 mars 2024

Nombre de Membres

En exercice : 29
Titulaires présents : 25
Pouvoirs : 4

Date de convocation :

20/03/2024

Date d'affichage :

28/03/2024

Votants :	29	Pour :	29	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars, à dix-huit heures, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au pôle d'Arinthod, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

BENIER-ROLLET Claude ; BUCHOT Jean-Yves ; CASSABOIS Yannick ; DALLOZ Jean-Charles ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GIROD Franck ; GROSDIDIER Jean Charles ; LONG Grégoire ; PIETRIGA Guy ; PROST Philippe ; STEYAERT Frank ; BLASER Michel ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; DUBOCAGE Françoise ; GERMAIN Christophe ; GRAS Françoise ; GUERIN Jean Luc ; MOREL-BAILLY Hélène ; RETORD Dominique ; ROUX Nathalie ; SCHAEFFER Catherine.

Excusés ayant donné pouvoir : BELPERRON Pierre-Rémy (représenté par PROST Philippe); MOREL Denis (représenté par Grégoire LONG); CHATOT Patrick (représenté par DUTHION Jean-Paul); REVOL Hervé (représenté par ROUX Nathalie).

Objet : Approbation des marchés de travaux pour la requalification de l'ancienne trésorerie de Clairvaux en Office de Tourisme

Rapporteur : BUCHOT Jean-Yves

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

Par délibération n° 078 -023, le Conseil Communautaire a approuvé le 14 juin 2023, l'avant -projet détaillé pour la requalification de l'ancienne trésorerie de Clairvaux-les-Lacs en Office de tourisme pour un coût d'objectif de 475 400 € HT, valeur avril 2023.

Une consultation a été lancée en 13 lots, selon la procédure adaptée. L'estimation actualisée à l'issue des études de Projet/DCE était portée à 517 000 € HT.

La publicité a été effectuée sur le journal d'annonces légales « Le Progrès » le 16 janvier 2024. La date limite de remise des offres était fixée au 16 février 2024.

23 offres ont été reçues. 2 lots n'ont fait l'objet d'aucune offre.

Le Président, sur proposition de la commission d'ouverture des plis qui s'est réunie le 22 mars 2024, a retenu les entreprises suivantes :

INTITULE DU LOT	Rappel estimation en Euros H.T.	Entreprises retenue	Montant du marché en Euros H.T.
LOT N° 01 - DESAMIANTAGE	22 800,00 €	BARLIER	7 060,00€
LOT N° 02 - DEMOLITION/MACONNERIE/VRD	67 600,00 €	ACQUISTAPACE	51 962,78€
LOT N° 03 - CHARPENTE/COUVERTURE/ZINGUERIE/BARDAGE	43 600,00 €	GIROD	55 883,25€
LOT N° 04 - ISOLATION PAR L'EXTERIEUR	48 600,00 €	BONGLET	57 779,04€
LOT N° 05 - MENUISERIE EXTERIEURES ALU / METALLERIE	64 800,00 €	PAGET	66 441,74€
LOT N° 06 - MENUISERIE INTERIEURES BOIS	71 200,00 €	PAGET	63 870,47€
LOT N° 07 - DOUBLAGE / CLOISONS / PEINTURES / FAUX PLAFONDS	39 200,00 €	CHAUVIN	35 096,86€
LOT N° 08 - REVÊTEMENT DE SOLS COLLES ET SCELLES / FAÏENCES	29 200,00 €	PRIMATESTA	24 506,98€
LOT N° 09 - PLOMBERIE / SANITAIRE	13 000,00 €	Aucune offre	
LOT N° 10 - ELECTRICITE / COURANTS FORTS / COURANTS FAIBLES	59 000,00 €	PERNOT 3E	48 302,00€
LOT N° 11 - CHAUFFAGE / VENTILATION	58 000,00 €	Aucune offre	

Le **BUREAU COMMUNAUTAIRE**, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

D'APPROUVER les marchés de travaux présentés

DE DIRE que les crédits sont inscrits au budget chapitre 23

DE CHARGER Monsieur le Président de signer ces marchés et tous documents utiles à leur exécution.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le

ID : 039-200090579-20240326-B_009_2024-DE



L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture et de sa notification ou publication
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Pour extrait conforme,


Le Président

